

Le coût de l'antibiorésistance, nouvel axe de communication du ministère de la Santé

Laurent MASCARON
Correspondant en infectiologie et vaccinologie

ÉCONOMIE

Réunis lors d'une journée européenne de sensibilisation à l'usage des antibiotiques, le 17 novembre à Paris, les représentants des organisations professionnelles ont présenté le panorama des pratiques actuelles et le coût des stratégies de maîtrise du risque de résistance. La nouvelle feuille de route du gouvernement va mobiliser 330 millions d'euros sur 5 ans et vise à diminuer la consommation d'antibiotiques de 25 % d'ici à 2018.

Un colloque sur les « Enjeux économiques de l'antibiorésistance et de sa maîtrise en médecine humaine, vétérinaire et dans l'environnement » a lancé le nouveau programme interministériel (lire DV n° 1370) au ministère des Affaires sociales et de la santé, le 17 novembre, à Paris, en présence de la ministre de la Santé Marisol Touraine, du directeur général de la santé Benoît Vallet et de notre confrère Patrick Dehaumont, directeur général de l'alimentation.

Cette Journée européenne de sensibilisation à l'usage des antibiotiques a réuni les représentants des principales organisations professionnelles et sociétés savantes en médecine humaine et vétérinaire pour dresser un panorama des pratiques actuelles, du coût des différentes stratégies pour maîtriser le risque de résistances et présenter la nouvelle feuille de route gouvernementale qui mobilisera un budget de 330 millions d'euros sur 5 ans et vise à diminuer la consommation d'antibiotiques de 25 % d'ici à 2018.

Les efforts de la profession vétérinaire salués

Un *satisfecit* a été adressé par le directeur général de la santé à la profession vétérinaire en raison de ses efforts pour raisonner la prescription et mettre en œuvre les bonnes pratiques en antibiothérapie, illustrées par des témoignages dans les filières d'élevage porcin, cynicole et en production laitière.



▲ Notre confrère Patrick Dehaumont (directeur général de l'alimentation) (en haut) et le directeur général de la santé Benoît Vallet ont participé au colloque sur les enjeux économiques de l'antibiorésistance et de sa maîtrise en médecine humaine, vétérinaire et dans l'environnement. ▼



▲ Jonathan Brooks (chef de la division agro-alimentation, commerce et marchés à l'OCDE) a rappelé que la résistance aux antimicrobiens pourrait entraîner la mort de 10 millions de personnes dans le monde d'ici 2050.

« Depuis 2010, la consommation globale d'antibiotiques augmente et les molécules à large spectre sont trop souvent prescrites » selon la ministre. Il a été estimé dans une étude récente sur la morbidité et la mortalité des infections à bactéries multi-résistantes en France (Burden BMR 2015) que « près de 160 000 patients étaient porteurs de bactéries multi-résistantes et que 13 000 en meurent chaque année, l'objectif étant de réduire ce chiffre à 10 000 en trois ans ».

Nouvelles recommandations de la Haute autorité de santé

Les nouvelles recommandations de la Haute autorité de santé incluent une « limitation de l'antibiothérapie à un maximum de sept jours sauf indication précise. Une campagne de communication par la Caisse primaire d'assurance maladie sera prochainement lancée pour mieux encadrer la prescription », a déclaré le Ministre. Patrick Dehaumont a réaffirmé qu'il s'agissait d'un enjeu commun pour la santé humaine et animale, notamment via la production et la consommation de denrées alimentaires d'origine animale.

Jonathan Brooks, chef de la division agro-alimentation, commerce et marchés à l'OCDE*, a rappelé que la résistance aux antimicrobiens pourrait entraîner la mort de 10 millions de personnes dans le monde d'ici 2050 et coûter jusqu'à 100 milliards de dollars américains en production manquante cumulée.

Des politiques nationales parfois peu lisibles

Aux Etats-Unis, l'agriculture consomme plus des deux tiers des antibiotiques utilisés. Cette consommation devrait augmenter de plus de deux tiers au niveau mondial d'ici 2030 en raison de l'accroissement de la population et de la demande alimentaire, en particulier en produits animaux.

L'approche de l'OCDE vise à offrir une plateforme d'échanges entre Etats et apporter des conseils sur une politique intégrée susceptible de lier les dimensions humaines et animales.

Il est difficile de différencier parmi les quantités consommées les indications d'usage des anti-

biotiques (exemple : prévention ou traitement) et les politiques de certains Etats en la matière restent encore « peu lisibles », particulièrement dans les pays émergents, a déclaré Jonathan Brooks.

Promouvoir une meilleure gestion en élevage

La Chine, l'Inde et le Brésil représentent avec les Etats-Unis plus de 50 % des anti-infectieux utilisés en agriculture. L'objectif de l'OCDE est de promouvoir une meilleure gestion en élevage et pour l'exportation des animaux, en complément des efforts des autres organismes internationaux tel que le plan d'action du groupe tripartite (OMS, FAO, OIE) qui appelle chaque pays à développer son propre plan de lutte contre l'antibiorésistance, adapté à ses besoins et son stade de développement économique.

En conclusion, Benoît Vallet a déclaré que « les vétérinaires comme les pédiatres ont un rôle de protection de la santé globale de la population », reflété par la diminution constatée de leurs prescriptions d'antibiotiques, à la différence des autres catégories de médecins.

Ne pas pénaliser les éleveurs

Le test rapide de détection du streptocoque de type A, mis gratuitement à disposition des généralistes, ne serait utilisé que dans 30 % des consultations dans lesquelles il est préconisé par les autorités sanitaires (diagnostic d'angine bactérienne, à la différence des angines virales).

Dans une perspective de concurrence économique globale et de santé des populations à long terme, notre confrère Didier Guériaux (sous-directeur de la santé et de la protection animales à la DGAL) a rappelé que tout en poursuivant une démarche vertueuse de réduction de l'usage des antibiotiques, il est important de « ne pas pénaliser les éleveurs français alors qu'ils offrent de meilleures garanties que beaucoup de produits ou denrées importées ».

Références
Etude Burden BMR - Morbidité et mortalité des infections à bactéries multi-résistantes aux antibiotiques en France en 2012. Rapport juin 2015. Saint-Maurice : Institut de veille sanitaire. 2015, 21 p.
* OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques.

L'impact économique en filière vache laitière

Notre confrère Rémy Vermesse (service technique et innovation du GDS* Bretagne) a rappelé que les mammites représentent environ 40 % des traitements antibiotiques administrés aux vaches laitières.

L'association tétracycline-néomycine-bacitracine est fréquemment utilisée en seringues intramammaires lors de mammites cliniques.

La cause des mammites bovines est multifactorielle, incluant des facteurs génétiques et d'environnement liés notamment aux conditions d'élevage.

Un référentiel de traitement a été conçu et édité par la SNGTV** à destination des praticiens en 2013 et un guide méthodologique d'intervention par l'UMT Maîtrise de la santé des troupeaux bovins (Institut de l'élevage, en

coopération avec de nombreux partenaires techniques) dès 2011, avec un logiciel d'estimation des coûts des différentes stratégies est en cours de finalisation à destination des éleveurs (dépenses/impact estimé).

Stimuler une réduction raisonnée des antibiotiques

« Des investissements sont nécessaires afin de stimuler une réduction raisonnée du recours aux antibiotiques. Les enjeux économiques sont importants compte tenu en particulier des faibles marges des éleveurs puisque les pertes économiques peuvent varier de 20 à 80 euros aux 1 000 litres de lait produits selon le niveau de maîtrise des infections mammaires », a déclaré Rémy Vermesse.

«L'association tétracycline-néomycine-bacitracine est souvent utilisée lors de mammites cliniques.»



Notre consœur Arlette Laval (professeur émérite en médecine des animaux d'élevage à Oniris) a souligné le poids des facteurs de risque liés aux pratiques d'élevage dans l'incidence des mammites (réglage de la machine à traire, qualité de l'eau favorisant parfois la formation de biofilms, importance d'un autorenouvellement du troupeau et de la vigilance sanitaire concernant les animaux introduits).

L.M.

* GDS : Groupement de défense sanitaire.
** SNGTV : Société nationale des groupements techniques vétérinaires.

« Les pertes économiques peuvent varier de 20 à 80 euros aux 1 000 litres de lait produits selon le niveau de maîtrise des infections mammaires », a déclaré notre confrère Rémy Vermesse (GDS Bretagne).



L'impact économique en filière porcine

Les relations santé/utilisation des antibiotiques/conditions d'élevage et performances technico-économiques dans les exploitations porcines ont été exposées par notre consœur Isabelle Corrége (Institut du porc, Le Rheu).

La réduction de l'usage des antibiotiques peut faire craindre à certains acteurs une dégradation de l'état sanitaire des élevages et une baisse des performances. L'approche économique de la réduction de l'utilisation des antibiotiques nécessite de bien évaluer les coûts liés à la santé, directs ou indirects, ces derniers étant plus difficiles à estimer.

Les conditions d'élevage, en particulier la biosécurité, impactent les performances techniques et la santé.

Evaluer le rapport coût/bénéfice

Les élevages à faible niveau de dépenses de santé (vaccinations, surveillance sanitaire, interventions médicamenteuses) ont des performances légèrement dégradées alors que les élevages avec des dépenses de santé dans la moyenne ont des performances optimisées et que ceux avec de fortes dépenses de santé semblent confrontés à des problèmes sanitaires récurrents avec des taux de mortalité supérieurs.

La filière porcine a déjà montré sa capacité à diminuer de façon nette ses consommations d'antibiotiques (baisse des dépenses de santé curatives de 40 % contemporaine

«La filière porcine a déjà montré sa capacité à diminuer de façon nette ses consommations d'antibiotiques.»



Laurent Mascaron

d'une augmentation de 11 % des dépenses vaccinales entre 2004 et 2014, diminution des usages d'antibiotiques sur le panel Inaporc entre 2010 et 2013).

Le développement de la vaccination, le renforcement de la biosécurité et l'amélioration des bâtiments vont pour partie conditionner ces évolutions.

Le coût/bénéfice de ces démarches doit cependant être évalué pour inciter les acteurs à poursuivre leurs efforts. L.M.

◀ Notre consœur Isabelle Corrége (Institut du porc, Le Rheu) explique que la réduction de l'usage des antibiotiques peut faire craindre à certains acteurs une dégradation de l'état sanitaire des élevages et une baisse des performances.

L'impact économique en filière lapin

Notre consœur Bernadette Le Normand (représentante au CLIPP (interprofession du lapin) de la commission cunicole de la SNGTV*) et Chantal Davoust, présidente de la commission technique du CLIPP, ont présenté une approche économique de la réduction du recours aux antibiotiques dans la filière lapin.

En 2011, cette filière a mis en place un plan volontariste, concrétisé par une charte interprofessionnelle de maîtrise sanitaire et de bon usage des traitements médicamenteux.



Laurent Mascaron

▲ Notre consœur Bernadette Le Normand (représentante au CLIPP de la commission cunicole de la SNGTV) a rappelé qu'en 2011, cette filière a mis en place un plan volontariste concrétisé par une charte interprofessionnelle de maîtrise sanitaire et de bon usage des traitements médicamenteux.

◀ Le rétablissement d'une antibiothérapie en engraissement et d'autovaccins en maternité a été la solution économiquement retenue malgré son coût.



Laurent Mascaron

bon usage des traitements médicamenteux, décliné pour chaque maillon de la filière en engagements spécifiques.

Pour mesurer les progrès accomplis, des index de fréquence (IF) des traitements antibiotiques, simples à calculer par les éleveurs, ont été mis au point avec l'Inra** pour les lapines reproductrices (IFTAr) et les lapins en croissance (IFTAc).

Prise de conscience collective

Entre 2010 et 2015, l'IFTAr a diminué de 46 % et l'IFTAc, de 51 % au niveau national, preuve d'une prise de conscience collective. Néanmoins depuis 2013, cette baisse semble marquer un palier.

Il existe un lien entre pression sanitaire et utilisation d'antibiotiques. Le quartile des éleveurs qui utilisent le moins d'antibiotiques a un taux de saisie à l'abattoir de 30 % inférieur au quartile le plus utilisateur d'antibiotiques, avec une marge sur coût alimentaire et sanitaire supérieure de 6 %.

Lors d'infections à *Staphylococcus aureus* hautement virulent dans un élevage, l'arrêt de l'utilisation d'autovaccins et l'apparition d'épisodes d'entéropathie épizootique du lapin se sont accompagnés d'une multiplication par cinq du coût des traitements antibiotiques.

Investir en technicité et équipements

Le rétablissement d'une antibiothérapie en engraissement et d'autovaccins en maternité a été la solution économiquement retenue malgré son coût.

Dans un élevage affecté de pasteurellose en maternité, un plan d'action comprenant des investissements pour optimiser la ventilation et réformer les lapines infectées s'est accompagné d'une diminution par dix du nombre de traitements en maternité, d'une augmentation de la viabilité des lapereaux et du poids à la vente contrebalançant les plus de 10 000 euros de dépenses supplémentaires, avec un solde économique positif de 3 697 euros dans les conditions actuelles du marché.

Il peut donc être rentable pour les éleveurs d'investir en technicité et en équipements pour réduire la consommation d'antibiotiques. La situation économique précaire de beaucoup d'exploitations, la réalité sanitaire parfois compliquée et le manque de recherche et de solutions thérapeutiques pour les espèces mineures comme le lapin constituent cependant des freins importants. L.M.

* SNGTV : Société nationale des groupements techniques vétérinaires.

** Inra : Institut national de la recherche agronomique.

En Bref...

Extension du point conventionnel 2017

Depuis sa publication au Journal officiel le 1^{er} mars, le point conventionnel 2017 s'étend à toute la branche. Il est désormais impossible de calculer une rémunération à partir d'une base inférieure à 14,76 euros. Cette obligation vaut pour tous les salariés et les employeurs de la branche vétérinaire. Cela concerne par conséquent tous les salariés relevant du champ d'application de la convention collective des cabinets et cliniques vétérinaires mais également de la convention collective des vétérinaires praticiens salariés.



**CONCEPTION
REALISATION**
Clés en main
Cabinets et Cliniques
Vétérinaires Mixtes,
Canines et Rurales

Tél. 02 40 57 39 39
infos@leguillerm.com



LE GUILLERM constructions

Comme nombre de vos confrères,
faites confiance à une entreprise expérimentée
dans votre secteur d'activité.

www.leguillerm.com